

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 DDCT 154 Lutte contre les violences faites aux femmes, Nuit des relais 2019. Convention pour la mise à disposition de matériels.

Mme Hélène BIDARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2511-14 ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement en date du 4 novembre 2019 ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019 par lequel Mme La Maire de Paris est autorisée à signer une convention ;

Sur le rapport présenté par Mme Hélène BIDARD, au nom de la 4^e Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention de mise à disposition de matériels avec la Fondation des Femmes dans le cadre de l'organisation de la Nuit des Relais 2019 au titre de la lutte contre les violences faites aux femmes. Le texte de cette convention est joint à la présente délibération.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO